

AQDR *Un brin d'Amour!*

Des Moulins

Association Québécoise de Défense des droits des personnes Retraitées et préretraitées

**NOUVEAU NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE POUR
NOUS REJOINDRE**

4 5 0 9 1 8 - 0 8 0 0

DANS CE NUMÉRO :

Conseil d'administration Mot de la responsable du journal	2
Mot de la présidente	3
Mot de la coordonnatrice	3
Juridique-Le testament	4
Table des aînés(es) de La- naudière	6
Le Codé	7
Abus envers les aînés	8
Activités du conseil	9
Anniversaires	10
Solution du Codé	11
Coupon de renouvellement	11
Activités à venir et remer- ciements	12



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

À l'avant: Thérèse Hoyas, vice-présidente, Janine Rhéaume, présidente, Pierrette Paquin, secrétaire-trésorière, Lise Dagenais, administratrice.

À l'arrière: Odile Fleming, administratrice, Gilles Létourneau, administrateur et Colette Imbeault administratrice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Janine Rhéaume, présidente
 Thérèse Hoyas, vice présidente
 Pierrette Paquin, secrétaire-
 trésorière
 Odile Fleming, administratrice
 Lise Dagenais, administratrice
 Colette Imbeault, administratrice
 Gilles Létourneau, administrateur

LES COMITÉS

Accueil:

Odile Fleming
 Maurice Rhéaume
 Pierrette Paquin

Activités:

Conseil d'administration

Anniversaire, formations:

Thérèse Hoyas

Cadeaux-Voyages-Souper de Noël:

Pierrette Paquin

Cartes de membres:

Odile Fleming
 Maurice Rhéaume
 Claire St-Arneault

Dossiers et financement:

Janine Rhéaume

Journal:

Thérèse Hoyas
 Claire St-Arneault

Publicité et téléphones:

Colette Imbeault

Dîner des membres:

Lise Dagenais

Chers membres,

Bonjour à chacun et chacune de vous,

Nous sommes à la fin de l'été, c'est le changement de saison, de rythme et d'activité. À ces changements nous nous attendions, mais non à un changement de présidente. Janine nous quitte pour un autre coin du Québec. J'assumerai donc la présidence par intérim jusqu'à l'assemblée générale annuelle 2012.

L'AQDR des Moulins perd deux bénévoles importants pour notre section car Maurice était aussi très impliqué.

Heureusement que notre coordonnatrice, Claire St-Arneault travaille à plein temps avec nous maintenant. Sur le plan du travail ce sera plus facile mais leur départ nous attriste.

Au nom de l'AQDR des Moulins nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et que Sherbrooke comble tous leurs désirs.

Thérèse Hoyas
 Vice présidente et responsable du journal



Un Brin d'Amour sort aux saisons donc, tous les 3 mois.

Les membres intéressés à participer à sa rédaction peuvent nous faire parvenir leur article ou nous proposer un sujet d'article.

Mot de la présidente



À vous tous, membres de l'AQDR des Moulins

C'est avec beaucoup de regret que je vous avise que j'ai démissionnée comme présidente de l'AQDR des Moulins.

Mon mari et moi avons pris une décision, cet été, nous avons vendu notre maison et nous déménageons à Sherbrooke dans un avenir prochain. Ça fait 38 ans que nous demeurons à Terrebonne et nous aurions aimé nous reloger ici, mais il nous a été impossible de combler nos désirs.

Il y a déjà plusieurs années que j'œuvre au sein de l'AQDR des Moulins et c'est non sans regret que je quitte avec tout un tas de souvenirs que j'aurai dans la mémoire longtemps.

Soyez assuré de mes meilleurs sentiments et je vous dis au revoir et au plaisir de se rencontrer à l'occasion.

Janine Rhéaume, présidente

Mot de la coordonnatrice

Lors de notre assemblée générale annuelle du 31 mai dernier, l'AQDR des Moulins annonçait à l'assemblée qu'elle m'avait engagé à plein temps. C'est avec plaisir que j'ai accepté. J'aurai ainsi plus de disponibilités à offrir aux membres et à l'association.

Je voudrais remercier notre présidente madame Rhéaume ainsi que son conjoint Maurice pour leur soutien indispensable. Vous nous manquerez! Ce fut un plaisir de vous connaître et de vous côtoyer.

Prenez-note que le numéro de téléphone pour rejoindre l'association est changé depuis le mois de juin dernier. Les membres qui désirent nous rejoindre ou s'impliquer au sein de notre association n'ont qu'à me contacter au **450-918-0800**. N'hésitez pas à communiquer avec moi, il me fera plaisir de vous répondre.

Claire St-Arneault, Coordonnatrice



LE TESTAMENT : *un document qui permet de PARTIR en toute SÉRÉNITÉ*

Vous voulez faire un testament mais vous ne savez pas par où commencer, qui consulter pour sa rédaction, quoi prévoir comme dispositions? Et si vous décidez de ne pas en faire, quelles en seront les conséquences? Êtes-vous de ceux qui pensent que rédiger un tel acte fait mourir? N'ayez crainte, il n'en est rien! Bien au contraire, préparer son testament, c'est veiller à la bonne gestion de ses affaires, poser des gestes pour protéger et aider les siens, et s'assurer que nos dernières volontés seront respectées.

Dans cette section, vous trouverez des réponses à ces questions et à de nombreuses autres. Nous traiterons, en effet, des règles qui encadrent la rédaction d'un testament, des précautions à prendre pour assurer le respect de celui-ci, des petits trucs pour faciliter la vie à vos héritiers à la suite de votre décès ainsi que du rôle du liquidateur.

Les formes de testament

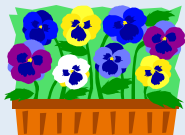
*Un testament olographe qui a été dactylographié à la machine, enregistré sur support informatique ou dont la lecture a été filmée sur une cassette vidéo est **INVALIDE!***

Par Où devrais-je COMMENCER si je désire FAIRE UN TESTAMENT?

En premier lieu, précisons qu'il existe trois formes de testament reconnues par la loi. Il y a d'abord le testament notarié, qui doit obligatoirement être reçu par un notaire. La deuxième forme est le testament devant témoins. Il peut être écrit à l'aide de n'importe quel moyen technique et doit être signé par vous ainsi que deux témoins. Il peut être préparé ou non par un avocat. Enfin, le testament olographe doit être entièrement écrit et signé de votre main.

Vous pouvez commencer par consulter un avocat ou un notaire. Certains d'entre eux peuvent même se déplacer si vous êtes dans l'incapacité de le faire. Pour obtenir les coordonnées d'un de ces professionnels, consultez les services de référence du *Barreau du Québec* et de la *Chambre des notaires du Québec*.

Si vous souhaitez vous charger vous-même de votre testament, soyez bien informé des règles qui encadrent la rédaction et le contenu de ce type d'acte. Pour vous assurer que vos dernières volontés seront respectées, il est primordial que vous suiviez ces règles.



L'utilité du testament

Et si je choisissais de ne PAS faire DE TESTAMENT?

S'il s'agit pour vous d'une question d'argent, renseignez-vous d'abord quant aux frais inhérents à la rédaction d'un testament. Bien qu'il soit vrai que celle-ci occasionne certaines dépenses, n'oubliez pas qu'une planification judicieuse de votre succession peut éviter des pertes de temps et d'argent à vos proches. Soyez aussi conscient que le fait de faire un testament vous permet de prévoir les conséquences fiscales que devront supporter vos héritiers à la suite de votre décès.

Si malgré tout, vous décidez de ne pas faire de testament, ce sont les règles du Code civil du Québec qui détermineront qui, parmi les membres de votre famille, seront vos héritiers et dans quelle proportion votre succession sera partagée. Avant de choisir de ne pas faire de testament, assurez-vous que ces règles avantagent bel et bien ceux à qui vous souhaitez que vos biens soient attribués. De plus, en l'absence de testament, vous n'aurez pas désigné vous-même le liquidateur de votre succession. Vos héritiers devront se charger d'en nommer un.

La liberté et la confidentialité

Je sens que mon entourage fait PRESSION SUR MOI; que devrais-je faire?

Soulignons d'abord qu'un testament est un acte qui reflète votre volonté et que c'est à vous seul qu'il revient de choisir à qui et de quelle façon vous souhaitez distribuer vos biens.

Votre testament est un acte entièrement secret. Les registres du *Barreau du Québec* et de la *Chambre des notaires du Québec* constatent l'existence de votre testament mais ne renferment aucune information relative à son contenu. Vos héritiers devront donc faire la preuve de votre décès avant de pouvoir le consulter.

De plus, assurez-vous d'être seul lorsque vous visitez votre avocat ou votre notaire. Ces derniers sont tenus au secret professionnel et ne doivent révéler à quiconque la teneur de vos rencontres.

Rien ne vous oblige à remettre une copie de votre testament à qui que ce soit. Notez sur un papier l'endroit où celui-ci est gardé et laissez ce document dans un endroit facile d'accès. Le travail de vos proches sera ainsi facilité et vous garderez secret le contenu de votre testament.

SUITE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

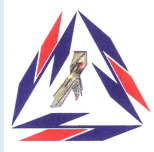


TABLE DES AÎNÉES ET AÎNÉS DE LANAUDIÈRE

La Table des aînées et aînées de Lanaudière vous invite à sa 8e édition de la Journée de ressourcement pour nos aînés bénévoles qui aura lieu le 11 octobre prochain au Château Joliette.

Un hommage officiel sera rendu publiquement à six personnes. Ces bénévoles

qui se sont particulièrement illustrés, représenteront ainsi une personne pour chacune de nos six MRC lanau- doises. Nouveauté cette année les lauréats verront leur candidature soumise par la TAL pour la médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec.

Pour information communi- quez avec nous au 514- 290-0147



20 ans

1991-2011

L'AQDR des Moulins est déjà à ses préparatifs pour notre 20e anniversaire. Les bénévoles sont déjà au travail pour vous offrir une fête des plus réussie. Nous demandons la collaboration des membres qui auraient en leur possession des coupures de journaux de l'AQDR de bien vouloir nous les prêter pour que nous puissions les insérer dans notre journal spécial 20e anniversaire.

Pour les nouveaux membres, l'AQDR des Moulins fêtera son 20e anniversaire le 25 novembre 2011 lors de son souper de Noël.

Les articles de journaux doivent être situés entre 1991 et 2011.

Merci à l'avance à ceux et celles qui pourront nous aider!

REMERCIEMENTS

Nous remercions les députés de Masson et de Terrebonne, Guillaume Tremblay et Mathieu Traversy. Nous remercions également la ville de Terrebonne de leur soutien.

Leurs contributions financières permettra d'offrir à nos membres une fête des plus réussie.

LE CODÉ

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
							B	H	P	V		
14	15	16	17	18	19	20	21	22				
	J		F		Y	D	G	X				

À chaque numéro de la grille correspond une lettre, toujours la même. Reportez d'abord, dans la grille, les lettres données dans les échelles. Par exemple, le numéro **3** représente un **E**.

Vous inscrivez la lettre **E** dans toutes les cases numérotées **3**. De même, le numéro **8** représente un **P**, lettre que vous inscrivez dans les cases numérotées **8**. Vous trouverez dans les cases inférieures une énigme qui vous aidera à résoudre le mot codé. Sachez en outre que les lettres les plus fréquentes en français sont, par ordre décroissant, **E, S, A, N, T, I, ...**

8	2	7	4	9	6	2	7		1	5	10	7	2
2	3	5	11	5	3	4		2	12	13	6	2	3
13		10	5	7	3	5	14	14	6	2	3		15
5	1	2		1	2	3	4	2	3	5	6	7	2
				C			T			I			
3	5	7	14	2		1	12	7		14	2	5	16
4	16		5	13	13	12	4	6	7		7	17	
2	4	5	13	2		3		3	16	18	2	7	12
	2	1	12	14	19	14	4	2	18	2		5	16
1	7	6	3		2		7		8	7	16	6	4
9	6	1		14	16	20	12	7	5	13		1	7
16	14	16	2	13		2	16		14	2	1	9	2
4	2	13		12	7	14	2	1		14	12	6	7
2		5	6	21	16	6	14	2	7		20	7	9
	10	6		5	18	7		14	5	10	2		6
18	5	7	6	3	6	2	7		4	6	4	5	3
2	4	2	13		3	2	16	7	12	3	2	14	
13		14	2	18	2	14		5	3		3	2	2
2	22		14	2	14		20	6	14	2	16	7	14

INDICE: L'HOMME DU SIÈCLE

COMITÉ POUR CONTRER LES ABUS ENVERS LES ÂNÉS

Bref historique

- En 1989: Formation du comité pour contrer les abus envers les aînés
- En 1990: Participation au colloque sur la violence faite aux aînés
- En 2003: Formation du comité de sensibilisation
- En 2004: Mise en œuvre de la table de concertation en soutien à domicile des Moulins
- En 2005: Colloque « Abus envers les aînés »
- En 2008: Journée de sensibilisation familiale pour contrer l'abus envers les aînés
- En 2010: Présentation de la pièce de théâtre interactive « Parole d'or...silence d'argent »

Nous déposerons en septembre une demande de subvention auprès du gouvernement provincial pour un projet de soutien aux initiatives visant le respect des aînés. Ce projet nommé « ARRA » (Accès aux Ressources pour le Respect des personnes Aînées) consiste à réduire l'abus et la vulnérabilité chez les aînés et afin de les maintenir dans leur milieu de vie le plus longtemps possible, dans des conditions sécuritaires et sécurisantes.

Offrir des services coordonnées d'ateliers de prévention/et sensibilisation sur l'abus envers les aînés, en continuité avec une intervention de milieu et un volet information. Ceci afin de permettre aux aînés d'avoir un meilleur accès aux connaissances, aux outils et aux ressources qui peuvent les aider, augmentant leur autonomie et leur santé.

Ce projet d'une durée de 3 ans devra permettre que dans le territoire de la MRC Les Moulins, les aînés connaissent mieux la problématique de l'abus et les conditions de vulnérabilité, afin de les prévenir.

Nous souhaitons également que les aînés connaissent d'avantage les ressources disponibles pour les aider à sortir de situations d'abus ou de vulnérabilité, et qu'ils y accèdent facilement et en plus grand nombre.

MEMBRES DU COMITÉ POUR CONTRER LES ABUS ENVERS LES ÂÎNÉS

AQDR des Moulins
 Amis de Lamater
 Association des Personnes Handicapées Physiques—Rive Nord (APHPRN)
 Bureau du député de Masson, Guillaume Tremblay
 Centre d'Action Bénévole des Moulins (CAB des Moulins)
 Centre d'aide aux victimes d'actes criminels Lanaudière (CAVAC)
 Centre de jour Joseph Alfred Duchesneau
 Centre de Santé et Services Sociaux du Sud de Lanaudière (CSSS Sud Lanaudière)
 Fédération de l'Âge d'Or du Québec—Mascouche (FADOQ)
 Réseau des proches aidants—MRC Les Moulins
 Services de police des villes de Mascouche et Terrebonne
 Société Alzheimer Lanaudière

Une aînée bénévole s'est jointe au comité



A C T I V I T É S D U C O N S E I L D ' A D M I N I S T R A T I O N P E N D A N T L A P É R I O D E E S T I V A L E

- Assemblée générale annuelle de l'AQDR des Moulins le 31 mai dernier
- Participation à l'assemblée générale annuelle de l'AQDR Nationale
- Participation au Grand rassemblement de la fête de la famille de Mascouche - tenu d'un kiosque d'information
- Organisation d'un voyage les 24, 25 et 26 juin
- Participation au comité pour contrer les abus envers les aînés
- Participation au comité de travail pour contrer les abus envers les aînés
- Participation à la journée de l'AQDR des Moulins d'Héma-Québec
- Participation à l'assemblée générale annuelle de la TROCL
- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Table des aînées et aînés de Lanaudière

D É C È S



Nous tenions à souhaiter nos plus sincères condoléances à Pierrette Paquin pour le décès de sa sœur le 27 août dernier.

Anniversaires

SEPTEMBRE

01 Renée	Hautcoeur
02 Lucie	Lord
04 Françoise	Quérette
05 Mathilda	Gagné
05 Réjeanne	Fleury
07 Raymond	Bélangier
09 René J.	Marcoux
10 Berthe	Grondin
10 Nicole	Brais-Létourneau
11 Pauline	Éthier
12 Chantal	St-Pierre
15 Suzanne	Fontaine
16 Fernand	Bouthillier
18 Gilbert	Bouchard
19 Claude	Rochon
24 André	Blouin
24 Jacqueline	Lavergne-Lefebvre
24 Jacqueline	Orphanos
26 Anne	Lussier
28 Lisette	Désilet-Girad

NOVEMBRE

2 Odile	Fleming
04 Cyrille	Plante
04 Pauline	Lespérance
09 Françoise	Gingras
11 Lucille	Bouchard
11 Jacques	Lachapelle
14 Fernand	Pronovost
14 Diane	Bourgeois
18 Marie-Paule	Bournival
20 Louise	Baril
20 Mariette	Després
22 Pierrette	St-Jean
24 Roland	Éthier
30 Cécile	Perron

OCTOBRE

04 Raymond	Daigle
12 Pierre	Bissonnette
20 Danielle	Michon
21 Jean	Desroches
22 Claude	Mainville
27 Diane	Marand



Solution du codé

B	E	R	T	H	I	E	R		C	A	P	R	E
E	N	A	V	A	N	T		E	O	L	I	E	N
L		P	A	R	N	A	S	S	I	E	N		J
A	C	E		C	E	N	T	E	N	A	I	R	E
N	A	R	S	E		C	O	R		S	E	A	U
T	U		A	L	L	O	T	I	R		R	F	
E	T	A	L	E		N		N	U	M	E	R	O
	E	C	O	S	Y	S	T	E	M	E		A	U
C	R	I	N		E		R		B	R	U	I	T
H	I	C		S	U	D	O	R	A	L		C	R
U	S	U	E	L		E	U		S	E	C	H	E
T	E	L		O	R	S	E	C		S	O	I	R
E		D	E	G	U	I	S	E	R		D	R	H
	P	I		A	M	R		S	A	P	E		I
M	A	R	I	N	I	E	R		T	I	T	A	N
E	T	E	L		N	E	U	R	O	N	E	S	
L		S	E	M	E	S		A	N		N	E	E
E	X		S	E	S		D	I	S	E	U	R	S

BONNE
RENTRÉE



COUPON DE RENOUVELLEMENT

2500, boulevard Mascouche
Bureau 115
Mascouche (Québec) J7K 0H5
Tél. : 450 918-0800
aqdrdesmoulins@videotron.ca

Cotisation régulière : 12\$ par année _____ \$

Je fais un don : _____ \$

Total : _____ \$

Renouvellement dû le : _____

Numéro de membre: _____

Nom : _____ Prénom : _____

Assurances La Capitale : Oui Non

Veuillez apporter vos modifications si nécessaire

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Date de naissance : _____

AQDR

Des Moulins



*Association Québécoise de Défense des droits
des personnes Retraitées et préretraitées*

2500, boulevard Mascouche, bureau 115
Mascouche Québec J7K 0H5

Téléphone: 450 918-0800
Télécopieur: 450 966-2814
Courriel: aqdrdesmoulins@videotron.ca
Site web: www.aqdr.org

Nos droits ça nous concerne

- **Se défendre plus que se distraire**
- **Se regrouper plutôt que s'isoler**
- **S'organiser plutôt que se faire organiser**

ACTIVITÉS Automne—Hiver 2011-2012
Surprises-sorties-voyages-formations

6 septembre 2011

1ère partie: Information sur le projet de Café-rencontre par Carole Winner
2ième partie: Sondage politique familiale par la ville de Mascouche

4 octobre 2011

« Habiter une résidence privée pour aînés : les outils pour éclairer votre choix » par Catherine Lheureux Savoie de l'Association Coopérative d'Économie Familiale de Lanaudière (ACEF)

1er novembre 2011

Comité de milieu de vie par Murielle Dumont coordonnatrice à l'AQDR Nationale

25 novembre 2011

Souper de Noël des membres et 20e anniversaire de fondation

Dîner communautaire à chaque rencontre
Soupe, dessert, café fournis. Apportez votre sandwich si vous le désirez.

*Nous nous rencontrons tous les premiers mardi de chaque
mois au 2500, boulevard Mascouche à Mascouche à 9h15.*

Merci au SACAIS

Merci à nos députés :

M. Guillaume Tremblay, Masson

M. Mathieu Traversy, Terrebonne

*L'AQDR est un organisme reconnu par les villes de Mas-
couche et Terrebonne*

Merci à tous nos membres pour leur participation. ☺

